



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

## Créer un cyberspace sûr pour la démocratie

Contributions parlementaires aux négociations de la Convention des Nations Unies sur la cybercriminalité pour s'assurer que les besoins des citoyens, des parlements et de leurs membres sont satisfaits

**Réunion en ligne avec la Présidente du Comité spécial des Nations Unies chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles**

**Le 6 décembre 2022**

**Séance 1 : pour la région Asie/Pacifique – 7 h 00-9 h 00 (HNEC)**

**Séance 2 : pour l'Afrique, l'Europe et les Amériques – 16 h 30-18 h 30 (HNEC)**

Les sociétés ont évolué et se sont développées autour des technologies numériques au point où la société tout entière et les infrastructures critiques telles que l'électricité, l'eau, le gaz, les banques, les communications, les transports ou les hôpitaux dépendent de ces technologies et d'Internet pour fournir efficacement des biens et services. Les utilisateurs peuvent effectuer de nombreuses tâches quotidiennes en ligne avec plus d'efficacité. Le cyberspace s'est étendu au-delà d'un simple domaine technique pour devenir une nouvelle dimension où les interactions et les activités en ligne remplacent celles physiques et matérielles. La dépendance à la technologie numérique s'accompagne d'un risque de cybercriminalité perpétrée contre la société et les individus. Ce risque est devenu particulièrement apparent après la récente pandémie de COVID-19, au cours de laquelle les cyberattaques contre des individus ont considérablement augmenté.

En tant que représentants du peuple, les parlementaires sont les premiers concernés face au problème de cybercriminalité. Leurs fonctions législative, budgétaire, de contrôle, et de représentation sont essentielles pour comprendre et lutter contre ces menaces modernes aux niveaux national et international. Les parlements eux-mêmes ne sont pas à l'abri des cyberattaques, comme en témoignent de nombreux rapports sur le piratage, les attaques contre les infrastructures de communication et les attaques ciblées contre les parlementaires. Ces cyberattaques constituent une menace susceptible de perturber le fonctionnement des institutions démocratiques, qui doivent être considérées comme des infrastructures critiques.

Ces séances constituent une occasion exceptionnelle de présenter des informations sur les besoins et l'importance de l'implication des parlements et des parlementaires dans la démarche mondiale de lutte contre les cyberrisques, tout en respectant les droits et libertés individuels, à la Présidente du Comité spécial qui conduit les négociations sur l'élaboration d'une convention sur la cybercriminalité. Les séances vont s'appuyer sur les expériences parlementaires en matière d'exposition à et de lutte contre la cybercriminalité et d'atténuation de ses conséquences. Elles visent aussi à formuler des recommandations concrètes mettant en exergue le potentiel des parlements à être des points focaux dans la conception et la mise en œuvre d'un cyberspace sûr pour tous.

### Objectifs de l'événement

1. Sensibiliser les participants aux risques et conséquences de la cybercriminalité visant les citoyens et les infrastructures critiques.
2. Partager de bonnes pratiques parlementaires et des politiques efficaces de lutte contre la cybercriminalité.
3. Identifier et communiquer les dispositions relatives à la protection des citoyens dans la dimension du cyberspace et à la classification des parlements comme étant des infrastructures critiques que les parlementaires souhaiteraient voir intégrées dans la convention.

**La réunion aura lieu en ligne en deux séances pour tenir compte des participants provenant de différents fuseaux horaires et permettre ainsi de profiter d'un maximum de points de vue et de partage d'expériences. La séance 1 se tiendra en anglais uniquement et la séance 2 en anglais, français, espagnol et arabe au moyen de l'interprétation simultanée.**

### Inscription

Séance 1 : pour la région Asie/Pacifique – 7 h 00-9 h 00 (HNEC)

[https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\\_dMEN\\_hv2QGO5vUyrHFry0g](https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_dMEN_hv2QGO5vUyrHFry0g)

Séance 2 : pour l'Afrique, l'Europe et les Amériques – 16 h 30-18 h 30 (HNEC)

[https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN\\_HYpQIITqR\\_uSqLUt0Zj9tg](https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_HYpQIITqR_uSqLUt0Zj9tg)